



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E82952

VALABLE JUSQU'AU 02/06/2024

ÉDITÉ LE 19/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/02/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 28/02/2012
50 000

Raison sociale : SAV-GCL

12 RUE CHEVRIER
41100 VENDOME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 2008B00131

Siret : 502 639 131 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6111397

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 598583E1244000 / 001 530909/17

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 598583E1244000 / 001 530909/17

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 02 54 80 17 71

Portable :

Site Internet : www.savgcl.fr

E-mail : compta@savgcl.fr

Responsabilité légale :

LIBIER MATHIEU GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	03/06/2020
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	03/06/2020
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	03/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.